



**ARDENNE**  
METROPOLE

**LE MAG**

83<sup>e</sup> **FOIRE**  
DE **SEDAN**  
ARDENNES

**DU 5 AU 9 SEPTEMBRE 2018**  
**PARKING ET ENTREE GRATUITS**

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayyvelles  
Balaives-et-Butz  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Boutancourt  
Chalandry-Élaire  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Élan  
Étrépnigny  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Issancourt-et-Rumel  
Illy  
Lumes  
La Moncelle  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion sur Meuse  
Nouzouville  
Noyers-Pont-Maugis  
Poureu-aux-Bois  
Poureu-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tournes  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

## ÉDITO

### Ardenne Métropole accélère

Reconnaissons-le, ce n'est pas tous les jours que des initiatives ardennaises ont l'honneur de la presse nationale et une capacité d'attraction suffisante pour séduire un ministre. Le dernier exemple en date émane d'Ardenne Métropole : il s'agit du plan ambitieux qui consiste à faire de notre communauté d'agglomération un territoire pionnier en termes d'éco-mobilité et d'autopartage.

Depuis plusieurs mois, vous avez pu vous familiariser avec les 149 bornes de recharge pour véhicules électriques installées dans chacune de nos communes. Fierté supplémentaire, ces bornes sont le fruit d'une production 100 % locale, issue des ateliers Nexans, à Donchery. Leur déploiement permet donc de constituer un espace d'exposition grandeur nature entièrement dédié à un produit ardennais haut de gamme.

Ardenne Métropole passe aujourd'hui à la vitesse supérieure : après les bornes, voici leur complément naturel, des véhicules électriques. Il s'agit de 32 voitures citadines, Renault Zoé ou Citroën C-Zéro, réparties sur le territoire communautaire en fonction de ce que nous croyons connaître de vos souhaits ou de vos attentes. Vous l'avez compris, nous entrons dans une phase d'expérimentation durant laquelle de nombreux "détails" pourront être corrigés, qu'il s'agisse du nombre de ces véhicules électriques mis à disposition, de leur répartition dans nos communes ou de la grille tarifaire à laquelle vont pouvoir se référer les utilisateurs. Mais une chose est sûre : dans un territoire comme le nôtre, mêlant zones urbaines et secteurs ruraux, les transports en commun ne peuvent suffire pour répondre aux demandes exprimées en matière de déplacements, d'où la nécessité de miser également sur la voiture. Nous avons choisi de répondre à cette demande tout en proposant une formule ne rejetant aucune émission de CO<sup>2</sup>. À vous de nous dire quelles améliorations apporter.

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières



## TAPIS ROUGE POUR LES ÉTUDIANTS

Dans un an, le campus universitaire des Ardennes ouvrira ses portes. Mais au-delà de l'avancement de ce chantier majeur, dont nous vous tenons régulièrement informés, Ardenne Métropole multiplie les initiatives pour accueillir au mieux la population étudiante.

Les trois grues emblématiques surplombant le chantier du futur campus des Ardennes, au Moulin Leblanc, à Charleville-Mézières, ne seront bientôt plus qu'un souvenir... Et c'est une bonne nouvelle, puisque leur disparition indique que ce chantier entre dans sa phase terminale : les trois nouveaux bâtiments (extension de l'IUT ainsi que la construction d'une maison des étudiants et du pôle de formation de la CCI) sont désormais couverts et si les ouvriers continuent à s'affairer, c'est à l'abri des intempéries... et des regards. En clair, les murs sont bâtis, les toits posés, et il ne reste "plus" qu'à procéder aux aménagements intérieurs : électricité, plomberie, isolation, sols, peinture...



Sur le chantier du campus, le gros œuvre s'achève... La maison des étudiants est la plus avancée et sa livraison est toujours prévue pour la fin d'année. Côté pôle formations de la CCI, on en est au cloisonnement intérieur, quant à l'extension de l'IUT, sa couverture sera entièrement posée à la mi-septembre. À l'extérieur, la passerelle de liaison entre la CCI et l'IUT a été également exécutée en totalité et la dernière grue aura disparue à la fin du mois.

Une dernière ligne droite longue de 12 mois, puisque le campus accueillera ses premiers étudiants dans tout juste un an, à la rentrée 2019. Étudiants qui pourront également profiter du vaste parc paysager créé au centre de ces nouvelles constructions, un véritable poumon vert ouvert sur l'extérieur et accessible à l'ensemble de la population.

Ce chantier de près de 20 millions d'euros, l'un des projets essentiels du mandat, constitue la preuve tangible de tout l'intérêt qu'Ardenne Métropole porte à la place de l'enseignement supérieur sur son territoire. D'autres initiatives viennent conforter cette affirmation.

### ENQUÊTE

Étudiant, qui es-tu ? C'est pour répondre à cette question qu'une vaste enquête va être conduite du 17 septembre au 19 octobre auprès de la population étudiante de notre communauté d'agglomération, soit près de 2.400 jeunes. Le but est multiple. Il s'agit d'une part de mieux les connaître en obtenant des renseignements précis sur leur provenance géographique, leur âge, leur parcours, leurs diplômes, leurs ambitions professionnelles, mais aussi de savoir comment ils appréhendent notre territoire.

Nos infrastructures sont-elles appréciées et/ou utilisées par ces 2.400 étudiants ? Comment jugent-ils notre offre de transports, nos équipements de loisirs, notre vie associative ou culturelle ? Sont-ils satisfaits de leur logement, pratiquent-ils une activité sportive ? Leurs réponses à ces questions (et à quelques autres...) permettront de savoir où porter nos efforts pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Les questionnaires seront disponibles en ligne à cette adresse [sphinxdeclic.com/d/s/1e2tvv](http://sphinxdeclic.com/d/s/1e2tvv) ou par l'intermédiaire du QR code ci-contre. Un lien est également accessible en page d'accueil des sites d'Ardenne Métropole et de la Ville de Charleville-Mézières.

Les premiers résultats de cette consultation devraient être disponibles courant novembre.

### BIENVENUE !

Tous les étudiants d'Ardenne Métropole ont d'ores et déjà noté sur leurs tablettes la date du jeudi 27 septembre : c'est à cette date qu'interviendra la traditionnelle journée d'accueil et d'intégration, organisée à Charleville-Mézières. Comme chaque année désormais, il s'agira de

souhaiter la bienvenue à tous les étudiants du territoire communautaire.

Au programme des festivités, un rallye culturel en matinée, qui permettra aux participants de découvrir 20 sites ou caractéristiques remarquables au cours d'une balade dans les rues carolomacériennes. Le repas de midi sera pris en commun au Mont Olympe, suivi d'un relais sportif et ludique. Sur la place Ducale, les stands du village étudiant permettront aux visiteurs de faire plus ample connaissance avec différentes structures dont la fréquentation semble indispensable pour tous ceux qui souhaitent profiter pleinement de leur séjour : Crous, Tac, office de tourisme ou associations œuvrant à la prévention des risques addictifs, pour ne citer que ces quelques exemples.

L'après-midi, un concours de cuisine proposé avec le soutien de l'association INTERCampus précédera la remise des chèquiers étudiants, qui permettront à leurs destinataires de bénéficier de remises alléchantes offertes par de nombreux partenaires publics ou privés. La journée s'achèvera par un cocktail et une animation musicale, place Ducale, jusqu'en début de soirée.

### DEUX NOUVELLES FORMATIONS

Nos étudiants pourront dès cette année s'inscrire à deux nouvelles licences professionnelles :

- ♦ à l'IUT, licence métier de la radioprotection et de la sécurité nucléaire. Parcours : prévention des risques et sûreté nucléaire ;
- ♦ au lycée agricole Balcon des Ardennes, à Saint-Laurent, licence métiers du bois. Parcours : de la gestion forestière durable à la commercialisation des bois et dérivés.

super étudiant  
QUI es-tu ?

... formation ... logement ...  
... transports ... loisirs ...  
... culture ... sport ...

exprime-toi !  
du 17 SEPTEMBRE  
au 19 OCTOBRE 2018

Participe à la grande  
ENQUÊTE ETUDIANTE

...et tente de gagner  
des places de cinéma !

www.charleville-mezieres.fr  
www.ardenne-metropole.fr



Gacolor sur la place Ducale, le 1<sup>er</sup> avril 2018, rendez-vous festif incontournable pour les étudiants du territoire



## ROULEZ ÉLECTRIQUE !

Depuis septembre, 32 véhicules électriques sont proposés à la location sur le territoire d'Ardenne Métropole avec des durées et des formules variées et attractives : location de 30 minutes à 24 heures, usage occasionnel ou régulier, tarifs moins de 26 ans, demandeur d'emploi,... et comprenant le véhicule, l'énergie, l'assurance et le stationnement.

Après l'implantation de 149 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de l'agglomération, Ardenne Métropole met en service ses premiers véhicules électriques en autopartage. "Il s'agit d'un premier test qui permettra de comprendre les habitudes et la fréquence d'utilisation de ces véhicules électriques avant un réajustement éventuel et un étoffement plus conséquent du parc" explique Boris Ravignon.

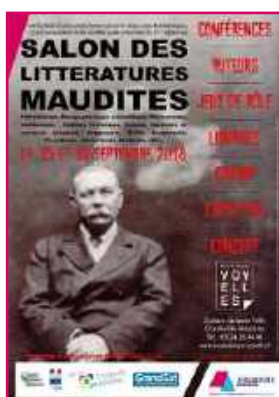


Répartition des 32 véhicules en autopartage sur le territoire communautaire :

- ♦ 10 à Charleville-Mézières
- ♦ 5 à Sedan
- ♦ Aiglemont (1)
- ♦ Balaives-et-Butz (1)
- ♦ Bazeilles (1)
- ♦ Cheveuges (1)
- ♦ Donchery (1)
- ♦ Gespunsart (1)
- ♦ Givonne (1)
- ♦ Lumes (1)
- ♦ Nouvion-sur-Meuse (1)
- ♦ Pouru-Saint-Rémy (1)
- ♦ Prix-lès-Mézières (1)
- ♦ Saint-Menges (1)
- ♦ Sécheval (1)
- ♦ Thelonne (1)
- ♦ Tournes (1)
- ♦ Villers-Semeuse (1)
- ♦ Vrigne-aux-Bois (1)

Pour réserver un véhicule, tout se déroule en ligne sur le site [www.clem.mobi](http://www.clem.mobi). Une fois connecté, cliquez sur l'onglet "autopartage", saisissez le code postal avant d'indiquer "Ardenne Métropole" comme communauté concernée. Choisissez ensuite votre formule avant de créer votre compte en remplissant le formulaire avec vos données personnelles. Une copie numérique de votre permis de conduire sera nécessaire. Vous n'avez ensuite qu'à choisir votre moyen de paiement et votre créneau de réservation. À l'heure réservé, rendez-vous à la borne où est stationné le véhicule afin de récupérer la clé via le code qui vous sera fourni. Une fois votre ou vos trajets finalisés, vous devez retourner le véhicule à l'endroit même où vous vous l'êtes procuré.

Plus d'informations sur [clem.mobi](http://clem.mobi)  
ou au 01 86 86 85 85  
(du lundi au vendredi de 9 h à 18 h).



## LITTÉRATURES MAUDITES

Les 14, 15 et 16 septembre, la Médiathèque Voyelles à Charleville-Mézières vous donne rendez-vous pour la 3<sup>ème</sup> édition du salon des littératures maudites. Parapsychologie scientifique, phénomènes mystérieux, folklore historique, contes, légendes, OVNI, ésotérisme, vampirisme... seront mis en lumière lors de cette manifestation de l'étrange et du merveilleux fantastique avec des conférences, lectures, jeux de rôle, signatures...

Cette année, Arthur Conan Doyle sera à l'honneur. Retrouvez de nombreuses conférences sur l'immortel auteur du professeur Challenger et des aventures de Sherlock Holmes, une nuit du cinéma spéciale le samedi 15 septembre à partir de 20 h et l'exposition par Camille Renversade, "Les mondes de Conan Doyle". Le vernissage aura lieu le 14 septembre à 18 h.

Entrée libre et gratuite pour tous. [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)

## ÉQUIPEMENTS LUDIQUES



**Centre Aquatique de Sedan**

**piscine**

LUN.	12 h - 13 h 30 / 18 h - 19 h 30
MAR.	12 h - 13 h 30 / 18 h - 20 h 30
MER.	10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30
JEU.	12 h - 13 h 30 / 18 h - 19 h 30
VEN.	18 h - 19 h 30
SAM.	10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h 30
DIM.	9 h - 12 h 30

**espace forme**

LUN.	11 h 15 - 13 h 30 / 17 h - 19 h 30
MAR.	11 h 15 - 13 h 30 / 17 h - 20 h 30
MER.	9 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30
JEU.	11 h 15 - 13 h 30 / 17 h - 19 h 30
VEN.	17 h - 19 h 30
SAM.	9 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h 30
DIM.	9 h - 12 h 30

fermeture de la caisse 30 minutes avant



**Centre Aquatique B. Albin Charleville-Mézières**

**piscine**

LUN.	7 h 30 - 8 h 45 / 12 h - 13 h 45 / 18 h - 19 h 30
MAR.	12 h - 13 h 45 / 18 h - 21 h
MER.	10 h 30 - 19 h 30
JEU.	7 h 30 - 8 h 45 / 12 h - 13 h 45 / 18 h - 19 h 30
VEN.	12 h - 13 h 45 / 18 h - 21 h
SAM.	11 h - 18 h
DIM.	9 h 30 - 13 h / 14 h - 18 h

**espace détente**

(avec accès piscine)		(sans accès piscine)	
LUN.	12 h - 13 h 45 / 18 h - 19 h 30	9 h - 11 h	
MAR.	12 h - 13 h 45 / 18 h - 21 h	14 h 30 - 16 h 30	
MER.	11 h - 15 h / 17 h - 19 h 30		
JEU.	12 h - 13 h 45 / 18 h - 19 h 30	9 h - 11 h	
VEN.	12 h - 13 h 45 / 18 h - 21 h	14 h 30 - 16 h 30	
SAM.	11 h - 15 h		
DIM.	9 h 30 - 13 h / 14 h - 16 h		



**Piscine Ronde Couture Charleville-Mézières**

**MARDI - JEUDI - VENDREDI**

11 h 30 - 12 h 30

**MERCREDI**

8 h - 9 h / 11 h 30 - 12 h 30 / 18 h - 19 h 30



**Patinoire E. Issatchenko Charleville-Mézières**

Infos réouverture : 03 24 32 44 30

MARDI	20 h 30 - 22 h 45
MERCREDI	10 h - 12 h / 14 h - 17 h 15
VENDREDI	20 h 30 - 22 h 45
SAMEDI	14 h - 17 h 15 / 20 h 30 - 22 h 45
DIMANCHE	10 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h 45